

La diarrhée en service de garde: nouvelles recommandations

Par Pierre Déry, Centre mère-enfant de Québec (CHUQ)

L'édition 2008 du guide *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance* vient d'être publiée. Il s'adresse aux professionnels de la santé tout en étant aussi une source d'information pour les responsables de service de garde, mais rappelons qu'ils ne doivent utiliser les rubriques « Mesures à prendre » qu'avec la collaboration d'un professionnel de la santé.

Cela dit, cette nouvelle édition modifie certains chapitres, dont celui consacré à la diarrhée.

D'abord, la définition de *diarrhée* a été simplifiée et se lit maintenant ainsi: « Présence de selles plus liquides non associées à un changement de diète et augmentation de la fréquence des selles. » Cette définition rend l'identification des enfants atteints plus facile, la fréquence des selles ne devant plus être chiffrée. On a plutôt retenu la liquidité des selles comme élément déterminant du diagnostic, car elle augmente le risque de contamination de l'environnement d'un service de garde.



De plus, l'usage possible des probiotiques dans le traitement de la diarrhée infectieuse est évoqué dans la section « Traitement ». Des études cliniques suggèrent que les probiotiques diminuent d'environ une journée la durée des diarrhées infectieuses chez l'enfant, surtout lorsqu'elles sont causées par un rotavirus. Cependant, leur efficacité n'a pas été démontrée pour prévenir la diarrhée en service de garde.

Dans la section « Enquête », on rappelle en outre qu'une éclosion de diarrhée en service de garde peut être liée à une visite à la ferme ou au zoo. Pour plus de détails, consultez le volet « Les animaux » du chapitre VI: on y énumère les précautions et les mesures à prendre au cours d'une telle visite.

Pour ce qui est des critères d'exclusion, ceux qui suivent ont été retenus:

- Enfant trop malade pour suivre les activités du service de garde;
- Enfant aux couches;
- Enfant incapable d'utiliser les toilettes à chacune de ses selles;
- Enfant fébrile (possibilité de maladie plus grave);
- Enfant dont la diarrhée s'est accompagnée de deux vomissements ou plus au cours des 24 dernières heures (danger de déshydratation);
- Enfant dont les selles présentent du sang ou du mucus (possibilité de diarrhée d'origine bactérienne qui pourrait nécessiter un traitement spécifique).

Contrairement à ce que suggérait l'édition précédente, l'enfant, en dehors de ces situations, peut demeurer ou revenir au service de garde s'il n'est pas aux couches et s'il est capable d'utiliser les toilettes à chacune de ses selles. Quant à l'enfant aux couches qui se porte mieux, il peut revenir après l'épisode aigu, soit dès que ses selles ne sont plus liquides au point de déborder; le retour à des selles normales (semblables à ce qu'elles étaient avant la gastro-entérite) peut prendre plusieurs jours, voire quelques semaines, même si l'infection est maîtrisée.

Un employé du service de garde atteint de diarrhée peut, de son côté, retourner au travail dès que la phase aiguë est terminée. Cependant, s'il manipule des aliments, on recommande qu'il attende 48 heures supplémentaires afin de réduire au minimum le risque de contamination des aliments.

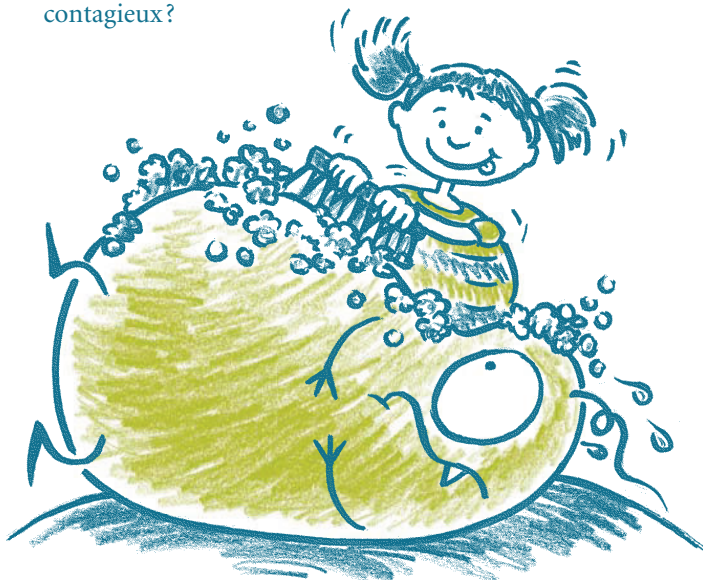
Enfin, le port des gants est encouragé lors des changements de couche lorsqu'il y a diarrhée.

Voilà donc, en résumé, les modifications et les nouvelles recommandations d'un chapitre très souvent consulté étant donné la fréquence de la diarrhée chez les enfants qui fréquentent les services de garde. 🦠

Les pratiques de base en service de garde

Par Lyne St-Martin, Hôpital de Montréal pour enfants

Le jour de ses 18 mois, la belle Amélie se présente au service de garde et tout, dans son comportement, vous semble normal. Au fur et à mesure que la matinée progresse, elle devient toutefois plus irritable et a une selle molle juste avant le dîner. Peu après, elle souille deux autres couches qui contiennent difficilement ses selles maintenant liquides. Vous avisez les parents afin qu'ils viennent chercher Amélie. La santé des autres enfants vous préoccupe: et si c'était contagieux?



Le meilleur moyen de prévenir la transmission d'infections en service de garde est de respecter les pratiques de base en toute situation, peu importe l'état de santé des enfants. Ces mesures d'hygiène comprennent le lavage des mains, une bonne technique de changement de couche, le nettoyage et la désinfection des objets et des surfaces, l'hygiène respiratoire et la manipulation sécuritaire des objets piquants et tranchants.

D'abord, il est essentiel de se laver les mains au bon moment en utilisant le bon produit et la bonne technique. Il faut le faire avant de manipuler des aliments et de manger, après avoir utilisé les toilettes, changé une couche, vous être mouché ou avoir aidé un enfant à le faire et chaque fois que vos mains risquent d'avoir été contaminées. Privilégiez les savons liquides ordinaires. Vous pouvez utiliser les rince-mains alcoolisés en l'absence d'eau et de savon et quand les mains ne sont pas visiblement souillées.

De même, en utilisant une technique de changement de couche appropriée, vous limitez la contamination des mains et des surfaces environnantes. Vous devez en somme observer les cinq règles suivantes:

- Utilisez une couche en papier superabsorbante;
- Procédez méthodiquement et entreposez adéquatement les couches souillées;

- Faites porter à l'enfant un vêtement par-dessus sa couche;
- Lavez vos mains et celles de l'enfant;
- Nettoyez et désinfectez les surfaces.

Tous les objets et surfaces du service de garde doivent d'ailleurs être nettoyés et désinfectés sur une base régulière, et lorsqu'ils sont souillés. Plusieurs microbes survivent sur les surfaces, qui deviennent un réservoir potentiel pour la transmission d'infections.

D'abord, lavez les objets ou surfaces avec une eau chaude savonneuse, puis désinfectez avec une solution d'eau javellisée.

Dilution d'eau javellisée

1 : 100

10 ml d'eau de Javel dans 990 ml d'eau,
temps de contact de 2 minutes

OU

1 : 10

10 ml d'eau de Javel dans 90 ml d'eau,
temps de contact de 30 secondes

L'hygiène respiratoire est une série de mesures visant à contenir les sécrétions pour prévenir la transmission d'infections respiratoires. Couvrez-vous le nez et la bouche à l'aide d'un mouchoir ou du pli du coude lorsque vous toussiez ou éternuez et apprenez aux enfants à faire de même. N'employez jamais les mains, car celles-ci, une fois contaminées, touchent d'autres personnes ou surfaces. Utilisez en outre une bonne technique de mouchage pour limiter le contact des mains avec les sécrétions respiratoires. Évitez de réutiliser un mouchoir, jetez-le toujours à la poubelle et lavez aussitôt vos mains ou celles de l'enfant.

Enfin, évitez les objets piquants ou tranchants en service de garde. Expliquez aux enfants de ne pas toucher à de tels objets et d'aviser leur éducatrice s'ils en aperçoivent.

Vous vous inquiétez pour la santé des enfants dans votre service de garde? Vous avez peur qu'ils attrapent à leur tour la diarrhée d'Amélie? Rassurez-vous puisque ces mesures simples, mais très efficaces, limiteront beaucoup la transmission des infections.

Pour plus d'information sur ces pratiques de base et les règles d'hygiène à adopter en service de garde, consultez les chapitres 2 à 4 du guide d'intervention *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance* (2008) à l'adresse suivante: www.msss.gouv.qc.ca/enfance/preventioninfections.

